

Recenser les entreprises auprès desquelles candidater



La recherche d'emploi est une activité à plein temps qui s'organise. Vous pouvez envoyer vos candidatures à toutes les entreprises qui vous passent par la tête... et vous épuiser pour rien. Ou bien, vous pouvez sélectionner vos cibles pour optimiser vos chances d'obtenir ne serait-ce qu'une réponse.

Chloé GOUDENHOOF

“Quand vous pensez à recenser les entreprises auprès desquelles vous pouvez candidater, une des principales questions à se poser est celle de votre crédibilité”, explique Ana Fernandez, dirigeante du cabinet Energycoaching. Il faut se demander : “Qui puis-je intéresser ?”. “Or, la grande majorité des gens se demande : ‘où veux-je aller ?’, mais ce n’est pas la bonne manière de procéder.” Il faut donc cibler les entreprises où les expériences que vous avez eues et les compétences que vous avez accumulées seront transférables. Il faut donc d’abord lister vos atouts et vos compétences. Au moment de lister les entreprises où vous pourriez les exercer, pensez à ne pas viser uniquement les concurrents de vos anciens employeurs. “Réfléchissez aussi à leurs fournisseurs ou à leurs clients qui travaillent dans un secteur d’activité similaire”, conseille la coach. Pour ceux qui n’ont pas eu une expérience très longue, il suffit de prendre appui sur les entreprises dans lesquelles vous avez suivi des stages lors de formations par exemple.

PROXIMITÉ GÉOGRAPHIQUE

L’autre élément à prendre en compte, c’est la proximité géographique. “Les employeurs sont de plus en plus sensibles à la question du bien-être au

travail”, détaille Ana Fernandez. Faire des heures de trajet peut contribuer à l’épuisement professionnel. À cela s’ajoutent les multiples grèves de transport qui freinent la circulation. Les recruteurs vont privilégier quelqu’un qui est à 15 minutes de trajet et qui sera opérationnel quelle que soit la situation.”

Pour faire la liste des entreprises environnantes, le mieux est de se renseigner auprès de la chambre de commerce, du conseil régional et de la mairie les plus proches de chez vous, notamment par leurs sites Internet.

Il faut enfin se rendre sur les forums “emploi” organisés dans

votre localité pour rencontrer les entreprises qui vous environnent. Pour optimiser vos chances enfin, le site du CIDJ (Centre d’information et de documentation jeunesse) vous conseille de vous intéresser aux informations délivrées dans les médias, soit de faire de la veille professionnelle. Journaux télévisés, radios, quotidiens nationaux ou régionaux et Webzine vous renseignent sur l’actualité des entreprises et notamment sur celles qui recrutent...

PENSEZ À LA PRESSE PROFESSIONNELLE EN LIGNE

Pour obtenir des informations sur des secteurs précis et les noms des entreprises qui y sont liés, le site du CIDJ vous conseille de consulter la presse professionnelle en ligne :

- LSA, pour la grande distribution ;
- Action sociale, pour le secteur social et médico-social ;
- Logistiques magazine, pour le secteur logistique ;

Vous pourrez également trouver plus de titres sur le site de la fédération de la presse spécialisée : www.fnps.fr.